



Lou Tambourinaire



BONNES
VACANCES !

SOMMAIRE :

- p.02 Le mot du maire
- p.03 Conseil municipal
- p.06 La mairie
- p.06 Nos habitants
- p.07 La bibliothèque municipale
- p.09 Informations importantes
- p.13 La vie associative
- p.14 Les manifestations
- p.17 Retour sur les événements passés
- p.18 L'actu des asso'
- p.21 Communauté de communes
- p.22 Permanence des organismes
- p.23 Liste des commerçants, artisans et professions libérales
- p.24 Memento des numéros utiles et messes
- p.25 Invitation à la population à l'inauguration

A VOS AGENDAS : le 05 septembre

Alain LEGAL
Maire de Faux-en-Périgord
et son Conseil Municipal

ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER À

L'INAUGURATION des RÉALISATIONS

VENDREDI 05 SEPTEMBRE 2025
À 17H00 - PLACE DU FOIRAIL

Pôle médical - Halle - Pâtisserie avec point de vente boulangerie - Local associations -
Éclairage du stade d'honneur et terrain d'entraînement -
Aménagement de la piste de formation à la sécurité routière

L'inauguration sera suivie d'un apéritif gourmand.

Préfecture de la Dordogne | la Nouvelle-Aquitaine et l'Europe | Dordogne-PÉRIGORD | SDE 24 | AGENCE NATIONALE DU SPORT

Merci de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le 25 août 2025

INVITATION A L'INAUGURATION DES REALISATIONS
A LA FIN DE CE JOURNAL - A nous retourner

Mesdames, Messieurs, chers amis,

L'été s'est installé dans notre commune avec des températures élevées mais aussi avec ses promesses de chaleur humaine et de moments précieux partagés. Cette période estivale 2025 est marquée par des temps forts qui nous rassemblent autour de nos valeurs communes et de notre vivre-ensemble.

L'été est rythmé par une programmation culturelle et festive, qui a déjà démarré en juillet. Pour le mois d'août, diversité avec la rencontre organisée par la bibliothèque sous la halle « Polar et territoire », le festival « Théâtre du roi de cœur » ; les nombreuses animations des 14 et 15 août lors de notre fête votive comme tous les ans, un marché gourmand sous la halle fin août, et pour début septembre l'inauguration des dernières réalisations effectuées par la commune à laquelle vous êtes conviés, mais aussi le salon du bien-être et la journée mobilité mi-septembre.

Ces évènements sont autant d'occasion de découvrir les talents locaux, de créer du lien social et d'offrir à tous des moments de détente et de culture accessible.

Ces journées symbolisent parfaitement l'esprit que nous souhaitons cultiver dans notre commune, celui d'une communauté unie, forte de ses valeurs républicaines et attentive à la protection et au respect de chacun d'entre nous dans la diversité de ces évènements.

Cet été 2025 s'annonce donc comme une parenthèse de bonheur partagé, où chacun pourra trouver sa place et profiter pleinement de tout ce que notre territoire a à offrir.

Prenez soin de vous, et profitez de ces moments de repos bien mérités, et n'hésitez pas à participer aux nombreuses animations qui vous sont proposées.

Au chapitre de la gestion municipale, les réalisations continuent à se concrétiser, travaux de rénovations de l'église, agrandissement du columbarium, équipement matériel tables chaises et chapiteau pour la vie associative, panneaux de signalisation entrées et sorties du village qui seront installées ce mois-ci. D'autres vont suivre comme prévu, notamment jeux pour enfants, poursuite de la rénovation de l'éclairage public.

Au titre de la vie municipale, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Mme la Préfète, fin juillet, venue sur le terrain dans le cadre du dispositif « Villages D'avenir », dont la commune bénéficie comme 45 autres sur le département.

Une visite ayant pour but de voir les réalisations et les projets de la commune, avec un constat très positif fait par Mme la Préfète, d'une dynamique locale forte qui conjugue innovation, solidarité, transition écologique et qualité de vie.

Je terminerai cet édito pour vous sensibiliser une nouvelle fois au respect des autres et du milieu où l'on vit :

- Avec le débroussaillage obligatoire pour chacun d'entre nous autour des maisons, pour éviter le risque d'incendie très sensible actuellement.

- Avec le tri des ordures ménagères et le dépôt dans les points d'apport volontaire, pour éviter les dépôts sauvages et les nuisances.

- Avec le respect des règles de vie collective, bruits, travaux, comportement et divagations des chiens.

Comme je l'ai déjà évoqué, il convient d'inclure une dose de bon sens et de respect dans nos comportements pour que tout le monde cohabite paisiblement.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été dans notre belle commune.



*Le Maire,
Alain Legal*



Les CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2025

Le quatorze mai deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL, Maire, dans la salle du Conseil de la Mairie.

Étaient présents : AGUESSE Rachel, BOILLIN Françoise, DELPECH Jean-Michel, DEMBRI Kamel, DORLEAC Bernadette, DUMON Patrick, FONTAYNE Anne-Marie, FORGERON Jérôme, GACHET MORAND Claire, LEGAL Alain, MAHIEU François.

Absents représentés : FORMAGGIO Yolande par FONTAYNE Anne-Marie, MALONE Clark par DEMBRI Kamel.

Absente excusée : HUARD Anne

M. DUMON Patrick a été élu secrétaire de séance.

Mr le maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

7) Décision modificative Autorisation validée par 13 voix

Le compte rendu du 2 avril est adopté par 13 voix

BERNARD Christophe arrive à 20H42

Le compte rendu du 10 avril est adopté par 14 voix

Ordre du jour :

- 1 - Approbation de l'échange de parcelles pour le changement d'assiette du chemin rural « le Bois de Pichot » (Les Grèzes-Courrouge-Montet Est),
- 2 - Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG24,
- 3 - Autorisation donnée au maire pour ester en justice,
- 4 - Transfert de la compétence assainissement,
- 5 - Demande de subvention Collège de Lalinde,
- 6 - Motion relative au maintien du maillage du service public postal,
- 7 - Décision Modificative

- Questions diverses

1 Approbation de l'échange de parcelles pour le changement d'assiette du chemin rural « le Bois de Pichot » (Les Grèzes-Courrouge-Montet Est)

Lors du conseil municipal du 18 décembre 2024 l'assemblée a donné son accord à la demande de la SAS FMT 2003 sur le projet de changement d'assiette du chemin rural Les Grèzes - Courrouge - Montet est, situé sur la section C du plan cadastral. Ce chemin relie la VC 101 Route Les Grèzes à la Route Départementale N°22 Route d'Issigeac en passant par le bois de Pichot.

L'information au public a eu lieu du 31 Mars au 30 Avril 2025 à la mairie. Aucune observation n'a été faite dans le registre mis à disposition.

Cet échange permet de régulariser le tracé actuel du chemin rural utilisé pour la randonnée et le passage d'engins agricoles et de faciliter l'activité future du site. Il n'y a pas d'aliénation de chemin et au contraire un chemin rural mis en culture précédemment retrouvera un usage de chemin.

Pour cet échange, la commune cède 23 a ca pour une valeur de 1669.50 € et la société FMT 2003 cède 33 a 39 ca pour une valeur de 1669.50 €, l'échange se fera sans soulte.

Les contenances sont données à titre indicatif en attendant les documents définitifs du géomètre.

Il est rappelé que tous les frais de géomètre et de notaire sont à la charge du demandeur.

Le conseil municipal valide l'échange de parcelles présenté par 14 voix

2 Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG24

Les collectivités ont l'obligation de disposer d'un service de médecine préventive. Nous adhérons déjà au Pôle Santé et Sécurité au travail du CDG (centre de gestion départemental). Mr le maire propose de renouveler cette adhésion auprès du CDG pour 3 ans à partir de 01 janvier 2025. Le coût est calculé sur la masse salariale (0,35%). Les visites médicales restent à la charge de la commune.

Le conseil municipal donne son accord pour le renouvellement de cette convention par 14 voix



3 Autorisation donnée au maire pour ester en justice

Mr le maire explique être intervenu le 28 février 2025, à la demande des gendarmes et des pompiers présents sur site, pour rédiger un arrêté pour une hospitalisation à titre provisoire d'une habitante de la commune. L'état de cette personne était jugé alarmant par les professionnels présents. L'arrêté a été suivi par la préfecture qui intervient quand de telles décisions sont nécessaires.

L'avocat de la personne hospitalisée quelques jours et sortie depuis, a signifié à la commune qu'elle s'estime victime d'une hospitalisation sous contraintes, sans aucun fondement et en violation des règles procédurales. En conséquence elle réclame 30000 € d'indemnisation pour préjudice moral et 5000€ pour préjudice corporel.

Devant cette situation Mr le maire souhaite pouvoir se défendre devant la justice en ayant recours au service d'un avocat.

Le conseil municipal autorise Mr le maire à ester en justice par 14 voix

4 Transfert de la compétence assainissement

Les compétences assainissement et eau potable devaient être transférées obligatoirement aux EPCI au 01/01/2020. L'obligation de transferts en 2020 a été maintenue pour les communautés d'agglomération (comme la CAB). Pour les autres communautés de communes cette obligation a été déplacée au 01/01/2026 puis très récemment l'obligation a été annulée et redevient facultative.

Entre temps certaines communautés avaient effectué ce transfert pour l'assainissement comme la CCBDP et pour l'eau potable une réorganisation a eu lieu avec la création d'un syndicat regroupant toutes les communes de CCPSP, de la CAB (sauf trois) et des communes limitrophes situées sur d'autres communautés.

La CCPSP a engagé un travail avec l'ATD pour l'étude du transfert de l'assainissement lorsqu'il était obligatoire.

Mr le maire revient sur ce rapport de l'ATD et une discussion a lieu sur les diverses conséquences d'un transfert, en particulier financières pour les personnes bénéficiant de ce service. Il rappelle qu'il s'agit d'un budget annexe qui doit s'équilibrer entre recettes liées au service (raccordement initial puis abonnement et coût au M3 consommé) et dépenses de fonctionnement (entretien, secrétariat...) et d'investissement (réparations, extensions...).

Il demande un avis de principe au conseil car le transfert ne peut s'enclencher que sur demande de la CCPSP avec un vote de chaque commune, possédant ou non un AC. Le transfert sera possible si 2/3 au moins des organes délibérants des membres de l'EPCI ou du syndicat mixte représentant plus de la 1/2 de la population totale de ceux-ci, ou par la 1/2 au moins des organes délibérants des membres représentant les 2/3 de la population. Pour le moment cette demande n'est pas faite.

L'étude de l'ATD est complexe, et prend en compte la création des assainissements collectifs sur les communes de SAINT AUBIN DE LANQUAIS, CONNE DE LABARDE, SAINT AUBIN DE CADELECH ainsi que diverses extensions et des travaux de réparations liés à l'âge des assainissements. Il est à noter que les assainissements principaux (Eymet et Issigeac) ont fait l'objet d'importants travaux de mises aux normes avec des aides conséquentes de l'agence de l'eau.

-il existe 10 communes dotées d'un système d'assainissement collectif

-le coût auprès de l'utilisateur du service transféré doit être le même après une période de convergence ce qui entraînera une augmentation du coût à l'usager pour certaines communes dont FAUX-EN-PERIGORD. La création de l'AC en 2010 avait bénéficié de subventions importantes, d'un coût des travaux plus faible que prévu (crise de 2008 et entreprise du BTP en recherche de travail) et système simplifié (tout en gravitaire et habitat dense).

-il est difficile d'anticiper l'évolution du coût du service : des extensions entraînent une hausse du coût pour tout le monde, coût du vieillissement des installations (fuite sur un bac d'infiltration, flèche avant le dégrilleur) et autres surprises comme un déplacement de canalisation passant en domaine privé suite à un permis de construire sont difficiles à anticiper. Ces charges sont mutualisées dans le cadre d'un transfert.

-l'étude prend en compte tous les coûts ce qui n'est pas partout le cas. Des charges de personnels (entretien, secrétariat) sont assumées par le budget principal.

-la modification des redevances de l'agence de l'eau entraîne la prise en compte des résultats de l'assainissement et de l'enregistrement de toutes les données sur un site dédié. Des résultats d'épurations, d'entretien non satisfaisant entraîneront une augmentation de cette redevance (sur les personnes reliées à l'AC) de même que des manques dans la qualité des enregistrements de données.

Le conseil municipal émet un avis de principe défavorable pour le transfert de la compétence assainissement, et précise que cet avis est un avis simple et non une décision pour 7 abstentions, 6 contre et 1 pour.

5 Demande de subvention Collège de Lalinde.

Nous avons reçu une demande de subvention de la part du Foyer Socio-éducatif du Collège de Lalinde, il apporte son soutien financier à de nombreux projets et activités pédagogiques et éducatifs proposés à tous les élèves.

Deux élèves de la commune suivent leur scolarité au collège de Lalinde.

La réponse, négative, est la même qu'en 2024 à savoir que la commune aide pour un projet spécifique mais pas au fonctionnement.

Le conseil municipal donne un accord négatif pour cette demande de subvention par 14 voix

Départ de Mr MAHIEU à 22H30

6 Motion relative au maintien du maillage du service public postal.

Le conseil départemental de la Dordogne propose de soutenir cette motion relative au maintien du maillage du territoire par des Agences Postales Communales.

Le projet de La Poste est en effet de diminuer les fréquences des tournées ainsi que le nombre d'APC voire de transférer celles-ci dans les locaux FRANCE SERVICE.

Les APC du secteur outre FAUX-EN-PERIGORD se trouvent à SAINT AUBIN DE LANQUAIS et SAINT CERNIN DE LABARDE.

Le conseil municipal soutient la motion du CD24 par 13 voix

7 Annule et remplace l'envoi du flux budget principal 21300 de l'année 2025 – erreur de saisie opérations d'ordre

Monsieur le Maire informe que des erreurs d'écritures concernant des opérations d'ordre et de cession dans le budget principal 21300 de l'année 2025 ont été identifiées par notre comptable public mais elles n'affectent pas la sincérité du budget ni l'équilibre voté et qu'il convenait de corriger les écritures et de retourner le flux rectifié.

Le conseil municipal prend acte des corrections et des rectifications des montants de la délibération n°2025-029.

Le budget s'équilibrant de la façon suivante :

Fonctionnement : Dépenses / Recettes : 802 119.37 €

Investissement : Dépenses / Recettes : 721 300.70 €

En Recettes à la somme de : 1 523 420.07 €

En Dépenses à la somme de : 1 523 420.07 €

Mr le maire précise que les opérations de cessions de biens sans maitres n'ont pas besoin d'être anticipées dans le budget.

QUESTIONS DIVERSES

- courrier SDIS : réception d'un courrier de Mme la Préfète indiquant la disponibilité du SDIS pour répondre aux demandes des communes sur la défense incendie, ce que nous n'arrivons plus à obtenir. Le dossier sera relancé rapidement.

- tombe du sous-lieutenant DEGREZEL : confirmation de la pose d'une croix épée. Une cérémonie aura lieu la 2ème quinzaine de septembre

- achat frigo d'occasion : proposition de l'entreprise ECBP de Monmadalès pour une armoire frigidaire à 2 portes de type professionnel de 140 de large par 83 de profond sur 200 de haut pour 500€. Acceptée pour équiper le local annexe de la halle.

- garde-corps halle : pose prévue le 15/05. Photos et appel auprès de la SOCOTEC pour finaliser le dossier accessibilité et sécurisation de la halle

- Aire de jeux : demande d'un groupe de travail avec des parents d'enfants pour le choix des emplacements et des jeux.

- théâtre du roi de cœur : la troupe de théâtre propose un prix de 500€ exceptionnel. Le dossier va être repris par un groupe d'élus (BERNARD Christophe, DEMBRI Kamel, DUMON Patrick, FORGERON Jérôme, GACHET MORAND Claire)

Fin du conseil : 23H07



A propos de la

MAIRIE

Nos

Horaires

Lundi ——— 9h30 - 12h00
————— 14h00 - 17h30
Mercredi — 9h30 - 12h00
————— 14h00 - 17h30
Vendredi — 9h30 - 12h00
————— 14h00 - 17h30



Les

Horaires de la poste

Lundi ——— 9h30 - 12h00
————— 14h00 - 17h00
Mercredi — 9h30 - 12h00
————— 14h00 - 17h00
Vendredi — 9h30 - 12h00
————— 14h00 - 17h00



Nos HABITANTS



Mariages

Armelle de BOUTRAY et
Martin DURAND de la VILLEGEGU du FRESNAY le 30 mai
Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés!

INFO LA POSTE



LA POSTE

Votre agence postale sera
exceptionnellement fermée
du 18 au 22 août
(congés saisonniers)

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS :

N'hésitez pas à venir vous faire connaître à la MAIRIE où nous vous remettons des documents vous facilitant l'intégration dans notre village (livret d'accueil, différents services au sein du village, associations, etc...)

Pensez à télécharger PANNEAU POCKET !

C'est l'application gratuite, sans pub qui vous permet d'être alerté sur les informations de la commune. Depuis votre ordinateur sur le site : <https://app.panneaupocket.com/>



Guichet unique pour le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme :



<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Le brûlage des déchets verts :

Le brûlage des déchets verts est **interdit** du 1er mars 2025 jusqu'au 30 septembre 2025.

Tout brûlage d'autres types de déchets à l'air libre est également et formellement interdit toute l'année.



Rappel aux professionnels des espaces verts et paysagistes : ils sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives au brûlage. Le brûlage leur est interdit.

Les horaires de tonte et d'utilisation de petits matériels de jardinage, travaux, etc...:



Valable toute l'année :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 uniquement



A propos de la **BIBLIOTHÈQUE**

Attention ! votre bibliothèque passe aux horaires d'été

Les
Horaires
de la
bibliothèque

Lundi 14h00 – 18h00

Mardi 14h00 – 18h00

Mercredi 14h00 – 18h00

UN CLUB DE LECTURE?

@bibliothequedefaux

Qui serait tenté par un club de lecture? Un endroit où se retrouver pour échanger sur le dernier coup de coeur littéraire, pour **rêver, s'évader, apprendre et se détendre...**

Sans complexe aucun, sans contraintes, choisir d'abord un thème, une lecture, un genre, la littérature d'un continent... pour prendre **du temps pour soi** puis **le plaisir de le partager** avec d'autres.

La bibliothèque propose ses locaux pour accueillir les membres du club de lecture, que ce soit autour d'un goûter ou en début de soirée.



BIBLIOTHEQUE DE FAUX-EN-PERIGORD

5 AOUT 2025 DE 19H A 21H

REGARDS CROISES

Souvent décrite comme une carte postale, royaume de la gastronomie et de la ruralité tranquille, la Dordogne demeure-t-elle immuable?



LES INVITES

PATRICK MARTY

LA MARIÉE NUE
LE CHÂTEAU POURPRE

JEAN-PIERRE DRILHOL

MEURTRE À L'ÉCOSSAISE EN PÉRIGORD
PÉRIGORD SUR MEURTRE, PRISONNIER
DU PASSÉ

ISABELLE NORMAND

LE VOL DE LOUISE D, D'ACIDE ET
D'AMOUR (POÉSIE), ORGANISATRICE DU
SALON NOIR VÉZÈRE DU ROMAN POLICIER

BERNARD STEPHAN

PAYSANS : MÉMOIRES VIVES : RÉCITS
D'UN MONDE DISPARU, 1900-2000

DAVID VINCENT

COMMANDANT DIVISIONNAIRE DE
BERGERAC

Au fil des témoignages et des échanges, nous interrogerons cette inspiration périgourdine pour les polars, la réalité des faits-divers sur le territoire, les évolutions de la société, la Dordogne d'hier et d'aujourd'hui, et les nouveaux défis qui se font jour.

POLAR ET TERRITOIRE



Rencontre
suivie d'un
apéritif
dînatoire



Entrée libre. Rencontre organisée à la halle de Faux. Infos
auprès de la bibliothèque: 05 53 22 91 55

INFORMATIONS IMPORTANTES

Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics depuis le 1er juillet

De nouveaux lieux extérieurs sont concernés par l'interdiction de fumer à partir du 1er juillet 2025, afin de prévenir les addictions et protéger les plus jeunes.

Quels sont les lieux concernés ?

- parcs et jardins publics
- plages bordant des lieux de baignade
- abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs
- abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs
- espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives

Dans un périmètre de 10 mètres à partir des accès publics des lieux concernés.

Quelles sont les nouvelles mesures pour prévenir les addictions ?

- réduction du taux de nicotine dans les produits du tabac et du vapotage
- limitation stricte des arômes dans les produits de vapotage (goût bonbon, barbe à papa...)
- interdiction des puffs (dispositifs de vapotage à usage unique)

FORTES CHALEURS les précautions à prendre

Personnes les plus fragiles : s'inscrire sur le registre canicule

Un registre recensant les personnes âgées, isolées, handicapées, fragiles ou à risques, est ouvert, dans le cas où nous aurions une période de canicule pendant l'été. L'inscription dans ce registre est volontaire.

Nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie si vous êtes dans cette situation, et nous sollicitons également toute personne connaissant amis ou voisins pouvant se trouver en difficultés lors de grosses chaleurs de nous les signaler.



Recensement citoyen

**Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !**

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Instagram: @armees_jeunesse
LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
X: @DSNjeunesse
YouTube: @SGA-armees

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule





FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

En ce début d'été,
les départs de feux
ont été importants
dans le
département de la
Dordogne.

Un simple geste
peut avoir de graves
conséquences.

Alors adaptons nos
comportements et
soyons plus
responsables !

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans
un cendrier** (et non au
sol ou par la fenêtre
de sa voiture)



Réaliser ses travaux
loin de la végétation
et prévoir un
extincteur à portée
de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables
(bois, bouteilles de gaz)
dans un abri fermé,
éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant
le 112, le 18 ou le 114**
(personnes malentendantes)
et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
**La voiture n'est pas un
endroit sûr** car facilement
inflammable



**Rester Informé de
la situation** et écouter
les consignes des secours
et/ou de la mairie

AYONS LES
BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr



Barbecue : quelles sont les règles à respecter ?

Est-il possible de faire un barbecue chez soi?

Des règles s'appliquent que vous habitiez
dans une co-propriété ou une maison
individuelle :

- vérifier au préalable que l'utilisation d'un
barbecue n'est pas interdite
- privilégier éventuellement les barbecues
électriques ou au gaz

Que faire si mon voisin utilise son barbecue de façon abusive?

Malgré les précautions, l'usage d'un barbecue peut tout de
même être considéré comme une nuisance par le voisinage :
fumées répétitives, odeurs...

En cas de conflit, vous pouvez dans un 1er temps vous
rapprocher de votre voisin et/ou de votre syndic ou de
votre propriétaire.

Vous pouvez ensuite saisir le conciliateur de justice.



VOTRE SANG A LE POUVOIR DE SOIGNER !



Don de sang et de plasma : un geste vital, un engagement citoyen

Chaque jour, des milliers de malades ont besoin de transfusions sanguines ou de traitements à base de plasma pour vivre ou guérir.

En donnant votre sang ou votre plasma, **vous sauvez des vies**, tout simplement.

Qui peut donner? Toute personne en bonne santé âgée de 18 à 70 ans.

Où donner? les collectes sont organisées régulièrement dans votre commune ou à proximité.

Retrouvez les prochaines dates près de chez vous sur le site de l'Établissement français du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

ou au 0 800 74 41 00

**Un don de sang = 1 heure de votre temps dans une ambiance chaleureuse
= 3 vies sauvées!**



**Donnons
au sang
le pouvoir
de soigner**

Atelier vitalité à compter du 12 septembre de 9h30 à 12h à la Mairie de Faux en Périgord

Faites le point sur les essentiels de votre santé!

Approche positive de votre retraite

Les bons réflexes pour la santé

Pour les plus de 55 ans

Gratuit - 6 séances collectives

Quelles questions poser lors de sa visite pour l'achat d'un bien immobilier?

Vous souhaitez acheter un appartement ou une maison?

Voici les questions fondamentales à ne pas oublier :

- 1 Le prix de vente du logement et le calcul de votre budget
- 2 La surface du bien et du terrain
- 3 La possibilité de faire une contre visite
- 4 Renseignez-vous sur le voisinage
- 5 Interrogez-vous sur les transports en commun : votre logement est-il proche de votre lieu de travail, de l'école?
- 6 Vérifiez la distance à parcourir jusqu'aux commerces de proximité
- 7 Renseignez-vous sur les transformations prévues dans le quartier
- 8 Posez des questions sur l'état général du bien ; les travaux à prévoir, la façade extérieure, la toiture, l'isolation
- 9 Quel est le système de chauffage? Le mode de ventilation? L'état du système électrique et des équipements sanitaires?
- 10 Interrogez-vous sur les frais annexes : les charges de copropriété, le montant de la taxe foncière, de l'assurance habitation

SMD3 - Les 4 COM du mois

LE CHIFFRE

DU MOIS - JUILLET 2025




45 000 T

Le futur centre de tri départemental du SMD3 à Coulounieix-Chamiers pourra traiter 45 000 tonnes par an. Soit le double de la capacité actuelle.



SMD3.FR

L'ACTION

DU MOIS - JUILLET 2025



COLLECTE

de vêtements, linges de maison et chaussures
Quel que soit leur état

| | |
|---|--|
| VENDREDI 27 JUIN de 10h à 13h | Centre Commercial Auchan Marsac-sur-Ysle |
| SAMEDI 28 JUIN de 10h à 13h | Centre Commercial Leclerc Ribérac |
| VENDREDI 04 JUIL de 10h à 13h | Leclerc Trélassac La Feuilleraie |
| SAMEDI 05 JUIL de 10h à 13h | Super U Saint-Martial d'Albarède (Excideuil) |

COLLECTE TEXTILE

Donnez une seconde vie à vos textiles ! Le SMD3 et l'éco-organisme Refashion s'unissent pour une **grande collecte événementielle de vêtements, linge de maison et chaussures !**

4 premières collectes ont eu lieu sur les mois de juin et juillet, **une dizaine de nouvelles dates sont prévues d'ici fin 2025 !**



SMD3.FR

LA QUESTION

DU MOIS - JUILLET 2025




QUE FAIRE DE MON CARTON DE PIZZA ?

Deux solutions pour jeter cet emballage.

- Propre ou souillé : il se met dans la borne jaune.
- Ou dans votre composteur, en petits morceaux !



SMD3.FR

LE GESTE

DU MOIS - JUILLET 2025

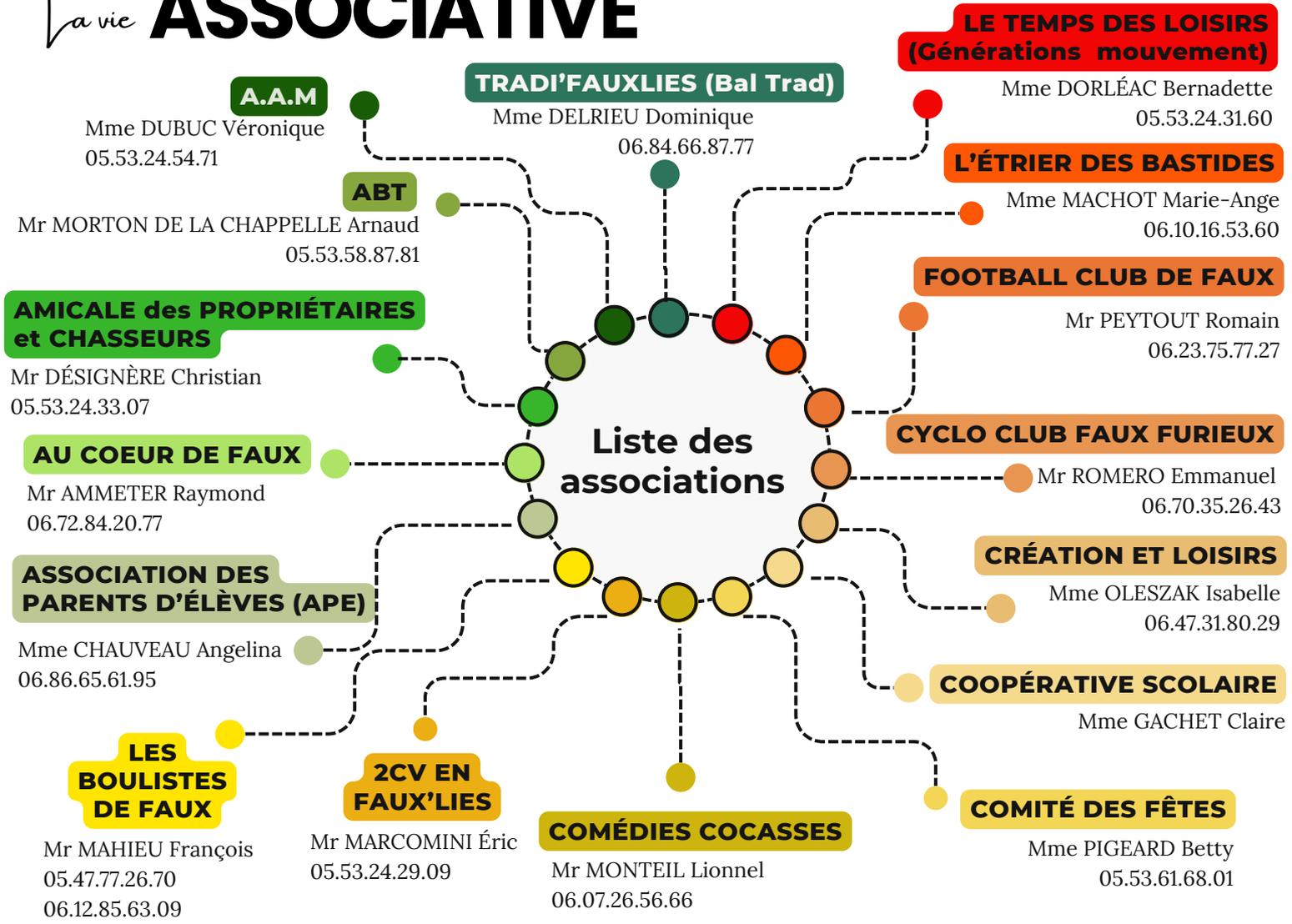



NE PAS IMBRIQUER / EMBOÎTER VOS EMBALLAGES

Pourquoi ?
Les machines de tri ne peuvent pas séparer les matériaux imbriqués : elles scannent les formes et les matières. **Cela empêche le tri par matière.**



SMD3.FR



AOUT 2025

- 2/3**
MARCHÉ A LA FERME
Exploitation Bacquet
- 05**
POLAR ET TERRITOIRE
Halle - 19H
Animé par la Bibliothèque de Faux
- 07**
THEATRE DU ROI DE COEUR
Place du Foirail à 20h30
- 14/15**
FETE VOTIVE
Halle - Place du Foirail
Animé par le Comité des Fêtes, en partenariat avec d'autres associations
- 22**
MARCHE GOURMAND
Halle - Place du Foirail

SEPTEMBRE 2025

- 05**
INAUGURATION DES RÉALISATIONS
Place du Foirail - 17h00
Organisée par la Commune
Invitation à nous retourner à la fin de ce journal
- A partir du 12**
ATELIER VITALITE
Le vendredi de 9h30 à 17h
Mairie de Faux en Périgord
- 14**
SALON DU BIEN-ÊTRE
Place du Foirail
Animé par Au Cœur de Faux
- 18**
JOURNÉE MOBILITÉ
Circuit de Faux à Canguilhem
Animé par CapSecur

Les

MANIFESTATIONS

FAUX en Périgord

CIRCUIT DE FAUX AU COEUR DU
PARC PHOTOVOLTAÏQUE

ENTRÉE GRATUITE

18

SEPTEMBRE 2025
de 9h30 à 16h

MOBILITES POUR TOUS, ... PREVENTION et SECURITE

Atelier de présentation et d'essais de voitures électriques,
Présentation et essais de vélos à assistance électrique,
Présentation et essais de tricycles électriques médicalisés,
Présentation et essais de fauteuils roulants à assistance électrique,
Initiations trottinettes électriques tout terrain...

Atelier de prévention à la sécurité routière sur simulateur,
Stand Gendarmerie nationale, Règles et Sécurité,

Stand SDIS 24, Prévention et Sécurité,

Stand MUST : accompagnement et conseils en mobilité

Foodtruck sur place pour la restauration des adultes.

Afin d'accueillir les groupes dans les meilleures conditions, merci de revenir
vers nous avant le 28 juin en contactant CapSecur :
mail - capsecur@laposte.net -

ODETTE DALOZE

expose ses toiles

à la Mairie de Faux
du 11 au 31 août 2025

les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30

MARCHÉ GOURMAND DES PAYSANS DU COIN



18H

MONSAC: 08 AOÛT
FAUX : 22 AOÛT
NAUSSANES : 05 SEPT

+ Balades à poney
apportez vos couverts

ODETTE DALOZE

expose ses toiles

à la Mairie de Faux
du 11 au 31 août 2025

les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30

5 AOÛT 2025 DE 19H A 21H



POLAR ET TERRITOIRE

Voir page 8



12° édition

itinérant → en plein air

FESTIVAL DU THEATRE DU ROI DE COEUR

24 juillet —
10 août
2025

2 CRÉATIONS

- Et puis nous avons dansé
d'après Jean-Luc Lagarce
- On applaudit bien fort les 3 petits cochons
création tout public à partir de 8 ans

1 STAGE POUR ENFANTS

- « Rêver le monde »
par Marianne Rimbaud et Juliette Dutent

3 COMPAGNIES INVITÉES

**BUVETTE &
RESTAURATION
SUR PLACE**

Ne pas jeter sur la voie publique

Dans cette pièce de théâtre, Pierre, Hélène et Paul se retrouvent dans la maison où ils ont vécu ensemble plus jeunes. Ici, il y a vingt ans, ils se sont aimés, puis séparés. Aujourd'hui ils se réunissent avec conjoints et enfants pour vendre la maison et tenter de détricoter l'écheveau de leurs trois vies...

Spectacle Jeudi 7 août à 20h30

Place du Foirail et Halle de Faux-en-Périgord

Tarifs : entre 5 et 10 euros

Ouverture du terrain à 19h30 avec buvette et restauration sur place (chèque ou espèces)



FETE VOTIVE

FAUX en Périgord



JEUDI 14 AOUT

Concours de Pétanque
ouvert à tous - en doublette
19h00 - Place du Foirail

VENDREDI 15 AOUT

- 8h30 Rallye Equestre - Randonnée Pédestre
Randonnée Cyclotourisme
- 11 h Messe de l'Assomption
- 12 h Apéritif (*offert par le Comité des fêtes*)
- 12h30 Repas Paëlla - *sur réservation (06 77 79 92 77)*
- 16h FÊTE FORAINE - Promenade à Poneys,
Jeux en bois - fête foraine, Maquillage
pour enfants...

19h - Marché gourmand

GRAND BAL - FEUX D'ARTIFICE

Organisé par le Comité des fêtes de FAUX - comitedesfetesdefaux@outlook.fr ou 06 77 79 92 77

FAUX EN PERIGORD

VENDREDI
15 AOUT 2025

RALLYE ÉQUESTRE RANDONNÉE PÉDESTRE

8h : Café place de la Mairie
8h30 : Départ
Casse-croute et point d'eau sur le parcours
à partir de
12h30 : Repas

Boucle pédestre : 8 km
Boucles équestre : 19 ou 26 km

Repas seul : 15 €
Repas + parcours : 20 €
Parcours seul : 8 €

Inscriptions avant le
6 août 2025
au **06 77 79 92 77**
comitedesfetesdefaux@outlook.fr

Comité des fêtes de FAUX en partenariat avec l'Association
« Chevaux des Bastides » et



Randonnée CYCLISTE LA FALLOISE

2^{ème}
EDITION

Vendredi 15 août
FAUX en Périgord

106 km

70 km

42 km

Possibilité de
restauration sur
place : 15 € / repas
Réservation avant le 10 août

Départs libres de 8h à 8h30

Engagement : 7 € (- 18 ans gratuit)

Inscription sur place entre 7h30 et 8h
Place de l'Eglise - 24560 FAUX en Périgord
ou

à l'avance avant le 10 août :
Stéphane LABELLE : 06 37 37 21 84 - bicket24@hotmail.fr

Organisé par l'Association des Faux'Furieux
en partenariat avec le Comité des fêtes

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Le Comité des Fêtes



Soirée du 13 Juillet 2025 à FAUX en PERIGORD

Pour sa première édition des Tables de la Halle la participation est restée timide malgré la température clémente de cette soirée estivale.

Le pique-nique convivial agrémenté d'une animation musicale a permis à près d'une cinquantaine de convives de se retrouver sous notre halle à partir de 19 H, où une petite restauration de saucisses frites, crêpes et buvette, étaient proposées en cas de besoin.

La soirée s'est terminée par quelques danses appréciées vers 23H.

L'équipe du Comité des Fêtes remercie les musiciens, convives et bénévoles, qui ont ainsi contribué à la réussite de cette agréable soirée.



ACTU DES ASSO'

Le FC FAUX

Le foyer du FC Faux rénové grâce aux bénévoles du Club !



Le nouveau foyer avant la réception des clubs de Gironde, Lot et Garonne et Dordogne pour nos 5 tournois de juin !

Dans un précédent article nous vous avons parlé du rôle essentiel des Educateurs au sein du FC Faux.

Ici nous mettons un coup de projecteur sur l'importance du bénévolat dans nos associations. Le bureau du club a décidé de la réfection du foyer au printemps suite aux travaux d'électricité et de sécurisation engagés par la commune.

C'était donc l'occasion pour Jean Cots (artisan peintre /joueur au club qui a fourni les peintures et les placques de plâtre) et Arnaud Muller (responsable du foyer et dirigeant/joueur au club) de rassembler une équipe de bénévoles durant une semaine entière afin de refaire le placoplâtre, nettoyer, repeindre et rafraîchir du sol au plafond le club house.

Cette initiative a mobilisé environ une dizaine de licenciés tout au long de la semaine en fonction de la disponibilité de chacun.

Le résultat est un local à la hauteur d'un club de Division départementale 1, nous permettant de recevoir les écoles de foot dans des conditions décentes...

Un grand merci à Arnaud et Jean pour leur investissement, ainsi qu'à tous ceux qui ont pris part à la restauration du local !



Création Et Loisirs

Saison 2025-2026 Activités et Horaires

Les activités de l'association reprendront en septembre ou octobre 2025.
 Vous pourrez vous inscrire en fonction des places disponibles en vous rendant au premier cours de chaque section proposée. (lieu, date, horaire dans ce tableau).
 Vous pouvez également joindre les numéros indiqués dès le mois de septembre.
 2 cours d'essai sont proposés.

| | | |
|--|--|--|
| <p>COUTURE-TRICOT</p> <p>mardi 14h-17h Belvédère</p> <p>I.Oleszak 06 47 31 80 29</p> <p>À partir du 30/09/2025</p> | <p>AQUARELLE</p> <p>lundi 14h30-17h Belvédère</p> <p>M-HANSELMINO 06 63 52 56 06</p> <p>À partir du 07/10/2025</p> | <p>PEINTURE</p> <p>jeudi 15h-18h30 belvédère</p> <p>N .OTTINGER 06 98 15 83 60</p> <p>À partir du 11/10/2025</p> |
| <p>YOGA adultes</p> <p>mardi 10h-11h15 Salle des fêtes</p> <p>R-MLOPEZ 07 68 01 63 71</p> <p>À partir du 15/09/2025</p> | <p>RENFO MUSCULAIRE adultes</p> <p>lundi 18h-19h Salle des fêtes</p> <p>S.MONTILHAUD 06 17 35 76 35</p> <p>À partir du 16/09/2025</p> | <p>PILATES adultes</p> <p>jeudi 15h-16h Salle des fêtes</p> <p>S ALESE 06 10 15 87 51</p> <p>À partir du 18/09/2025</p> |
| <p>DANSES LATINES adultes</p> <p>lundi 19h-20h Salle des fêtes</p> <p>S.MONTILHAUD 06 17 35 76 35</p> <p>À partir du 16/09/2025</p> | | <p>ATELIER DU MERCREDI à définir</p> <p>Jeux de société/ cafés littéraires/débats..... Belvédère</p> <p>Recherchons un responsable I.Oleszak 06 47 31 80 29</p> |

Cotisation annuelle pour l'année 2025/2026:

55€: adhésion donnant accès à couture le mardi, aquarelle le lundi, peinture le jeudi et atelier du mercredi si effectif

80€: adhésion + 1 activité sportive au choix

105€: adhésion + 2 activités sportives au choix

130€: adhésion + 3 activités sportives au choix

155€: adhésion + 4 activités sportives au choix

Les inscriptions se feront auprès des ateliers. Pour tous renseignements complémentaires

Contactez I OLESZAK 06 47 31 80 29 Ou M-J. DELPECH 06 59 28 35 18

IMPORTANT: Une fiche attestant sur l'honneur votre condition physique sera obligatoire pour toute inscription dans une section sportive.



1/2 août

Antiquités brocante

Place du Palais des Évêques -
Issigeac
10 euros

2 août

20h

Concert de musique classique

en plein air
Maison des Services
Issigeac

5 août et 19 août

Visites historiques et architecturales d'Issigeac

RDV 21h devant l'Office de Tourisme
Gratuit

8 août à partir de 14h

Grande fête médiévale

Place du Palais des
Evêques
Issigeac

10 août à partir de 18h30

Banquet médiéval

Place du Palais des Évêques
Issigeac
Réservation au
06 30 22 97 38

12 août

20h30

Concert "Chorale Exultate Deo"

Église d'Issigeac
15 euros

20 août

19h30

Concert-repas "Swing in Bastide"

Maison des services
Issigeac
15 euros

24 août

à partir de 9h

Les Métalliers

Issigeac
Spectacle de feu à 21h
3 euros

20/21 septembre

Journées du patrimoine

16h30 : visite commentée de
l'église d'Issigeac

21 septembre

21h

Visite historique et architecturale d'Issigeac

RDV devant l'Office de Tourisme
Gratuit



SMD3, les déchèteries :

Horaires d'été jusqu'au 31 août

BERGERAC
R.DENIS PAPIN
05.53.57.70.66

| | |
|----------|--------------|
| LUNDI | 7:00 - 14:00 |
| MARDI | 7:00 - 14:00 |
| MERCREDI | 7:00 - 14:00 |
| JEUDI | 7:00 - 14:00 |
| VENDREDI | 7:00 - 14:00 |
| SAMEDI | 7:00 - 14:00 |

ISSIGEAC
LA GRANGETTE
ROUTE DE VILLERÉAL
05.53.73.34.46

| | |
|----------|--------------|
| LUNDI | 7:30 - 13:00 |
| MARDI | FERMÉ |
| MERCREDI | 7:30 - 13:00 |
| JEUDI | FERMÉ |
| VENDREDI | FERMÉ |
| SAMEDI | 7:30 - 13:00 |

Votre « carte usager » (badge) est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SMD3. Le badge doit être présenté pour permettre l'ouverture de la barrière. FERMÉE les jours fériés
Le règlement de collecte SMD3 est disponible en Mairie

Espace France services :

La Communauté de Communes est labellisée Maison France Services.
Une permanence est tenue à la Maison de services à Issigeac :
franceservices.eymet@gmail.com

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur
france-services.gouv.fr



- **EYMET - Pôle des services publics** : 23 avenue de la Bastide - 24500 EYMET
Tel : 05.54.22.00.06

Horaires : du lundi au vendredi 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

- **ISSIGEAC - Maison des services** : 7 chemins des écoliers - 24560 ISSIGEAC
Tel : 05.35.02.00.12

Une permanence est assurée à Issigeac le lundi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Permanences SOLIHA :

Les permanences avec l'organisme SOLIHA sont sur rendez-vous :

- **À EYMET** : le 3ème jeudi de chaque mois - 23 avenue de la bastide (CCPSP) ;
- **À ISSIGEAC** : le 2ème jeudi de chaque mois - 7 chemin des écoliers (CCPSP).

Pour toute nouvelle demande d'aide concernant l'adaptation et l'amélioration énergétique du logement, contactez directement les services de SOLIHA au 05.53.06.81.20



SPANC :



Pour tout projet de création ou de réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif, le service du SPANC de la Communauté de communes doit être consulté.

Les contrôles dans le cadre d'une vente sont également effectués par ce service.

Le technicien du SPANC, Manuel MIGNIEZ est à votre service pour tout renseignement par téléphone au 07.87.11.97.49 ou par mail à l'adresse suivante ccpsp24.spanc@orange.fr



Assistante sociale

Mme Stéphanie DARCQ (de la Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention) tient une permanence.

Siège : CMS de SIGOULES -
05.53.02.06.13

Présences :

- Maison de services d'Issigeac le mardi de 9h30 à 12h00.
- Mairie de FAUX le jeudi de 9h30 à 11h45

Conciliateur de justice

Permanences de J.-M. TRICHET :

le jeudi 21 août

- à la mairie d'Issigeac de 10h à 12h
- à la mairie d'Eymet de 14h à 17h

jeudi 11 septembre

- à la mairie d'Issigeac de 10h à 12h
- Prendre RDV auprès du secrétariat au 05.53.58.70.32

Gendarmerie Accueil

Issigeac :

Lundis/Mardis/Mercredis de 8h30 à 12h

Eymet :

Jeudis/Vendredis/Samedis de 8h30 à 12h

En cas d'urgence : 17

M.S.A

Sur rendez-vous par téléphone au
08.11.65.65.66

31, place Gambetta
BERGERAC

Assistante sociale MSA :
Sandrine MARCET

Intervenante sociale gendarmerie

Permanences de P. SANTOS :

AVEC OU SANS RDV:

- à la CAF de Bergerac le mardi de 9h à 16h.
- à la CAF de Périgueux le mercredi de 8h30 à 16h.

P.M.I.

La puéricultrice
Flavie VERDIER

fait des consultations pour les enfants jusqu'à 6 ans

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
au 05.53.02.06.13.

Permanences des organismes

C.I.A.S d'EYMET-ISSIGEAC

(Portage de repas, aides aux dossiers, APA, ASH, MDPH, retraite, gestion de la RPA, aides administratives)

05.53.22.57.44

Une seule adresse : 23 Avenue de la Bastide 24500 EYMET.

Permanence avec Nathalie PHELLIPEAU dans les locaux de la Communauté de Communes d'Issigeac, 7 Chemin des écoliers, le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

S.S.I.A.D - A.M.A.D.

Sud-Bergeracois

(Maintien à domicile, soins à domicile...)

Une seule adresse : 26 Route de Lescoussou 24500 EYMET

Permanence à EYMET : du lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi matin de 8h à 12h. ISSIGEAC : vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous.
05.53.74.26.25

PHARMACIE DE GARDE

Site :
www.3237.fr



(Application Le Pharmacien)

LISTE DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES :

ARTISANS

- CHATELET Nicolas NC Multi-services 06.46.16.33.79
nchatelet@me.com
- PIGEARD René (Multi-Services) 06.18.69.15.14
- MAZEAU Franck (Parcs et Jardins) 06.22.14.32.34
- KNIGHT Nick (Parcs et Jardins) 07.44.73.18.49
- VERGNOLLE David (Mécanique Automobile et Motoculture) 05.53.24.32.45
- GORSE Roland (Fermetures alu, PVC, stores, serrurerie) 06.45.65.57.56
rg24@live.fr
- MARSAL Éric (Peinture, Vitrierie) 05.53.63.21.10
- MALONE Clark (Plombier, chauffagiste) 06.88.89.30.61
- SAINT AMAND Yves (Rénovation et création de Salle de bains - Carrelage - Plomberie-Sanitaire-Chauffage) 05.53.57.06.01
06.84.98.47.37
- LARDEYROL Jean-Jacques (Maçonnerie, Couverture) 05.53.24.32.58
- LEYMA Jérémy (Maçonnerie, gros œuvre) 06.26.48.73.56

RESTAURATION

- CHEZ TACO - Restauration rapide (Sur place ou à emporter) - Rue Paul Abadie 06.71.38.26.36
- « La Marmotte »: Mr et Mme PERRIER (Camion Pizza - foodtruck) 06.30.35.68.19
- « Le Hom'Burger »: KIRTZ Stéphane (restauration rapide - foodtruck) 07.70.70.37.15
- « Le Papangue »: Mr Clain-Darid Frantz (spécialités réunionnaises - foodtruck) 06.25.10.54.40

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Annie AMMETER - 894 Route d'Issigeac 06.07.63.18.95

BIEN-ÊTRE

- NATUROPATHE - ÉNERGÉTICIENNE : Amélie RUSCON 06.76.04.60.74
- COACH DE VIE - AIDE MÉDICO PSYCHO - Guylaine DARIN 06.81.41.60.62
- GÉOBIOLOGUE - LITHOTHÉRAPEUTE - MINÉRAUX : Raymond AMMETER 06.72.84.20.77
- CRÉATRICE DE BIJOUX EN PIERRES NATURELLES ET PRATICIENNE EN ÉNERGÉTIQUE : Elsa RISCHMANN 06.61.35.43.65
- ENSEIGNANTE DE YOGA, MASSAGES AYURVEDIQUES ET SOINS ÉNERGETIQUES : Martine GOAVEC 06.48.65.60.08

ASSISTANTE MATERNELLE

- MAHIEU Brigitte - 52 Rue Neuve 06.24.40.10.55
05.47.77.26.70

COMMERÇANTS

- Centre Équestre, Poney-Club, Camping LA MÉTAIRIE DU ROC (AGUESSE S.A.R.L BABELLE et PHILIPPE) - 642 Route de Lanquais 05.53.24.32.57
- ASC Delphine Assistante administrative 07.84.84.53.09
- CHARTIER Ludivine - Conseillère immobilière ludivine.chartier@optimhome.com
- CISEAUX DE FAUX Caroline LAFON Salon de coiffure - 56 Rue Paul Abadie 05.53.27.24.54
- DEGUILHEM Kevin - LDLOC24 (location chambres froides) 06.37.90.98.27
ldloc24@gmail.com
- FAUX'LIÉS GOURMANDES (Pâtisserie, point de vente boulangerie) - 137 Rue Neuve 06.13.17.06.79
- GEOFFRE Distribution Ets (Vente pièces détachées automobile et agricole, équipements divers) - 47 Chemin de La Cabane 05.53.61.84.01
06.07.45.31.64
- LABONNE VERGNAS Marie-Hélène (Productrice de volailles et bovins, vente à la Ferme) - 1395 Route de Verdon 06.77.04.19.91
- LAFOSSE Alex (Mandataire véhicules) - 264 Route Les Grèzes 06.17.68.52.13
- MACHOT Delphine - Agent Commercial Immobilier 06.17.18.18.66
- PETIT Meggane « Meg Institut » Esthétique à domicile - 886 Route de Beaumont 06.37.44.90.61
- SORS T'COUVERTS (location vaisselles, tables, chaises, etc... pour l'évènementiel) 06.09.81.57.34
- VERGNOLLE David (Vente de véhicules, Motoculteurs) - 17 Rue Albert Guillaume 05.53.24.32.45
- VIVAL - Stéphane et Sandrine D'ARMAGNAC de CASTANET Alimentation - Bar-Tabac - Presse régionale - 159 Rue Albert Guillaume 05.24.10.69.71

CABINET INFIRMIER

Permanence tous les matins hors dimanche (uniquement sur rdv)

- G. ARNAL 06.88.20.28.57
- C. CHASTENET
- J. DOITTEAU-POZZER
- D. HUBY
- 23 rue de la Poste

GITES ET CHAMBRES D'HÔTES

- BOILLIN Gérard et Françoise (Gîte et meublé de tourisme) - 242 Chemin de la Genèbre 06.77.86.11.86
- BRETOU Daniel (Gîte rural) - 17 Chemin Buffellard 06.40.07.32.11
06.28.29.31.67
- DE BOUTRAY François et Josefa - Château Le Tour - 146 Route de Labarde 05.53.57.76.82
www.chateautour.com
- DURAND Gilles (Meublé de Tourisme) - 1114 Route de Labarde 01.47.47.09.17
06.03.01.02.03
gilles.durand.aumont@gmail.com
- KALT Thérèse (Meublé de Tourisme) - Les Grèzes 07.77.32.21.96
- LEBORGNE Anna-Chiara (Meublé de Tourisme) - "Les Bénéchies" 06.87.85.51.97



MEMENTO DES NUMÉROS UTILES



GENDARMERIE D'ISSIGEAC :

- 05.53.73.52.80

MAIRIE DE FAUX-en-PÉRIGORD :

- 05.53.24.32.40
- mairie@fauxenperigord.fr

AGENCE POSTALE DE FAUX-en-PÉRIGORD :

- 05.53.24.32.40

BIBLIOTHEQUE DE FAUX-en-PÉRIGORD :

- 05.53.22.91.55
- bibliothequefaux24@gmail.com

LA POSTE à ISSIGEAC :

- 3631

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD :

- Accueil : 05.53.22.57.94
- École d'Issigeac : 05.53.58.70.71
- École de Faux : 05.53.24.32.17
- SPANC (Assainissement Non Collectif) : 07.87.11.97.49

AMAD Sud-Bergeracois-SSIAD (Association Maintient A Domicile)- EYMET :

- 05.53.74.26.25
- amad.sb@orange.fr

CIAS (centre intercommunal d'action sociale) - EYMET (standard, demander le CIAS) :

- 05.53.22.57.94

OFFICE du TOURISME :

- ISSIGEAC : 05.53.58.79.62
- EYMET : 05.53.23.74.95

DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC :

- 05.53.73.34.46

AMBULANCES d'ISSIGEAC :

- 05.53.58.73.83

EURL TAXIS FRANCOIS :

- FAUX-en-Pgd : 06.31.25.93.05
- ISSIGEAC : 06.74.84.39.39

HÔPITAL - BERGERAC :

- 05.53.63.88.88

PHARMACIE d'ISSIGEAC :

- 05.53.58.60.64

PHARMACIE DE GARDE (RÉSOGARDES) :

- 3237 ou 3237.fr

CABINET MÉDICAL (ISSIGEAC et BOUNIAGUES) :

- Dr LAGORCE : généraliste (Issigeac) : 05.53.58.71.33
- Dr FERRER : généraliste (Bouniagues) : www.doctolib.fr

INFIRMIÈRES à FAUX :

- G. ARNAL
 - C. CHASTENET
 - J. DOITTEAU-POZZER
 - D. HUBY
- 06.88.20.28.57

INFIRMIER(ES) :

- C. AGBODJAN - K. BARREAU (Issigeac) : 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58
- N. DECLE, L. MOUTOU et S.DUBOIS (Bouniagues) : 06.64.89.85.44
- L. BLOT (Bouniagues) : 06.10.71.00.34
- S.BODIN et M.RAYNAUD (Saint-Aubin) : 06.58.25.69.63

KINÉSITHÉRAPEUTES :

- A. AMMETER (Faux) : 06.07.63.18.95
- S. GLORIEUX et Ch. LE MORVAN (Issigeac) : 05.53.24.12.37
- A. et C. COZMA (Bouniagues) : 06.19.50.55.10 - 05.24.10.56.20

OSTÉOPATHES :

- T. OUDOUL (Issigeac) : 06.82.08.87.79
- M. DHELIAS (Issigeac) : 05.53.63.90.50
- M. CHAPUIS (Bouniagues) : 06.72.65.41.21
- E. JOSIFOFF (Saint-Aubin) : 06.44.66.16.08

PÉDICURE PODOLOGUE :

- C. ROUBY et N. EL WAHIDI (Issigeac) : 05.61.69.36.06
- F. CORREIA et L. BAROU (Issigeac) : 06.37.42.17.99

VÉTÉRINAIRE (MONSAGUEL) :

- Dr LIENASSON Diane : 05.53.74.21.68

SOUS-PRÉFECTURE BERGERAC :

- 05.53.02.24.24

CENTRE DES IMPÔTS DE BERGERAC :

- 05.53.63.67.20

E.D.F Dépannage :

- 09.72.67.50.24

SAUR Accueil client et branchement :

- 05.81.31.85.03

SAUR Dépannage 7j/7j :

- 05.81.91.35.05

SMD3 (collecte des ordures ménagères, service usagers) :

- 09.71.00.84.24

DAC CROIX ROUGE - BERGERAC :

- 05.53.61.08.46

AÉROPORT Bergerac Dordogne Périgord :

- 05.53.22.25.25
- www.bergerac.aeroport.fr

PAROISSE St-Martin des Vignes (Abbé Éric WOING PAGOU) :

- 05.53.23.82.10
- <https://eymet-paroisse.jimdo.com>

LES MESSES :

Messes le dimanche matin :

- 9h30 à ISSIGEAC
- 11h15 à EYMET

Vendredi 15 août :

- 11H FAUX-en-PÉRIGORD



Marie AUBERT
Préfète de la Dordogne

Alain ROUSSET
Président du Conseil Régional
de Nouvelle-Aquitaine

Germinal PEIRO
Président du Conseil
Départemental de la Dordogne

Alain LEGAL
Maire de Faux-en-Périgord
et son Conseil Municipal

ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER À

L'INAUGURATION des RÉALISATIONS

VENDREDI 05 SEPTEMBRE 2025

À 17H00 - PLACE DU FOIRAIL

Pôle médical - Halle - Pâtisserie avec point de vente boulangerie - Local associations -
Éclairage du stade d'honneur et terrain d'entraînement -
Aménagement de la piste de formation à la sécurité routière

L'inauguration sera suivie d'un apéritif gourmand.



Préfecture de la Dordogne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Merci de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le 25 août 2025
par mail à mairie@fauxenperigord.fr, par téléphone au 05.53.24.32.40 ou par retour de ce coupon

Madame / Monsieur :

Participera

Ne participera pas

Nombre de personnes :